

LABELLISATION DES « ECOLES DE TRIATHLON »

Saison 2015

MODIFICATIONS APPLICABLES A COMPTER DE LA SAISON 2015

EFFECTIF JEUNE

Label	Exigences actuelles	Exigences applicables à compter de la saison 2015
*	5 licenciés jeunes pour une 1 ^{ère} demande et 10 à l'issue de la 1 ^{ère} année de labellisation	10 licenciés jeunes (loisir + compétition) à l'année N-1 20% minimum de licenciées féminines toutes licences confondues
**	15 licenciés jeunes à l'année N-1	20 licenciés « compétition » à l'année N-1 20% minimum de licenciées féminines toutes licences confondues
***	30 licenciés jeunes à l'année N-1	30 licenciés « compétition » à l'année N-1 20% minimum de licenciées féminines toutes licences confondues

OFFRE DE PRATIQUE

Label	Exigences actuelles	Exigences applicables à compter de la saison 2015
*	<u>Class Tri</u> : tests pour 50% des licenciés des catégories concernées	<u>Class Tri</u> : Tests pour au moins 50% de l'ensemble des licenciés jeunes (« loisir » et « compétition »)
** et ***	<u>Class Tri</u> : tests pour au moins 50% des licenciés des catégories concernées <u>Participation aux épreuves</u> : 50% des licenciés jeunes à 3 épreuves minimum	<u>Class Tri</u> : Tests pour au moins 50% de l'ensemble des licenciés jeunes (« loisir » et « compétition ») <u>Participation aux épreuves</u> : 60% des licenciés « compétition » à 3 épreuves minimum